

Séance extraordinaire du 11 décembre 2023

Province de Québec
Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce 11^e jour de décembre deux mille vingt-trois (11-12-2023) à 18 h 50 au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Mme Nancy Mignault, mairesse
Mme Line Bélanger, conseillère
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
M. Guy St-Arnauld, conseiller
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Paul Langevin, conseiller

FORMANT QUORUM

Renonciation à l'avis de convocation

Les membres du conseil qui sont sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du *Code municipal*.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-huit heures cinquante (18 h 50) sous la présidence de Mme Nancy Mignault, mairesse. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et greffière trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de la séance

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour***
- 2. Autorisation – Affectations de surplus – Sintra inc. – Directives de changement nos 04, 09, 17 et 20 – Remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sur la rue Principale***
- 3. Embauche d'un chauffeur occasionnel pour le déneigement - Saison 2023-2024 – Monsieur François Matteau***
- 4. Nomination – Monsieur Nicolas Gauthier – Conseiller responsable de la sécurité civile***

Période de questions

- 5. Clôture de la séance***

2023-12-299

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Marc Bastien et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 11 décembre 2023

2. Autorisation – Affectations de surplus – Sintra inc. – Directives de changement n^{os} 04, 09, 17 et 20 – Remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sur la rue Principale

CONSIDÉRANT les directives de changement n^{os} 04, 09, 17 et 20 au contrat de remplacement de conduites d'aqueduc et d'égout sur la rue Principale produites par l'entrepreneur Sintra inc., datées du 18 novembre 2023, du 6 septembre 2023, du 11 septembre 2023 et du 9 novembre 2023, et que les documents descriptifs (travaux effectués et coûts générés) des directives de changements ont été approuvés par l'ingénieur de la MRC de Maskinongé, M. Francis Paul Gélinas;

2023-12-300

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Line Bélanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès approuve et autorise les travaux, ainsi que des affectations de surplus, d'un montant total de 200 827,30 \$, avant taxes, pour pourvoir au paiement de chacune des directives de changement suivantes :

DC	Objet	Type d'affectation	Montant (avant taxes)
04	Remplacement de la terre végétale par du MG-112.	Excédent de fonctionnement non affecté	191 808 \$
09	Disposition de l'ancienne conduite pluviale.	Excédent de fonctionnement non affecté	498,97 \$
17	Perte de temps – Branchement sanitaire.	Excédent de fonctionnement non affecté	1222,23 \$
20	Modifications des plans - pluvial.	Excédent de fonctionnement non affecté	7298,10 \$
TOTAL (avant taxes) :			200 827,30 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Embauche d'un chauffeur occasionnel pour le déneigement - Saison 2023-2024 – Monsieur François Matteau

CONSIDÉRANT que la municipalité effectue elle-même le déneigement des rues pendant la saison hivernale;

CONSIDÉRANT qu'à cette fin, elle doit s'assurer d'avoir la disponibilité de chauffeurs en nombre suffisant pour effectuer le travail d'une façon adéquate;

CONSIDÉRANT qu'un appel de candidatures a été autorisé par la résolution n^o 2023-09-209 et que la candidature de monsieur François Matteau a été retenue par le comité de sélection;

2023-12-301

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Paul Langevin et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès ajoute à la liste des chauffeurs occasionnels affectés au déneigement :

- M. François Matteau;

Séance extraordinaire du 11 décembre 2023

Il s'agit d'un poste occasionnel sur appel et la classification est « ouvrier spécialisé classe I (chauffeur) ». Cette classification inclut aussi la classe « journalier ». Advenant des besoins aux travaux publics en général, cette liste pourra aussi être utilisée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Nomination – Monsieur Nicolas Gauthier – Conseiller responsable de la sécurité civile

CONSIDÉRANT que M. Guy St-Arnauld a annoncé qu'il se retire du Comité de sécurité civile à titre de conseiller responsable de la sécurité civile;

CONSIDÉRANT que M. Nicolas Gauthier a manifesté son intérêt d'en faire partie;

2023-12-302

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Guy St-Arnauld, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès nomme monsieur Nicolas Gauthier à titre de conseiller responsable de la sécurité civile.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de questions

Début : 19 h;
Fin : 19 h (pas de question).

5. Clôture de la séance

2023-12-303

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Guy St-Arnauld et résolu que la séance soit levée à 19 h.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Nancy Mignault,
Mairesse

Nathalie Vallée, g.m.a.,
Directrice générale et greffière
trésorière

Je, Nancy Mignault, certifie que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.